L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau : 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

TEMPERATURE.

Du 24 août 1910.

Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue Canal, N.-O., Lne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 h. du matin	84	26
Midi	90	29
3 P. M.	92	30
6 P. M.	90	29

L'EDITION DE L'ABEILLE DU 1er Septembre

Nous publierons, comme nous en avons l'habitude, le premier Septembre prochain, une édition spéciale qui renfermera des matières de haute actualité en très grande abondance ; édition qui, en vertu de son attachant intérêt, sera très répandue dans toutes les campagnes de la Louisiane et dans les Etats voisins.

L'ABEILLE, fondée le 1er septembre 1827, entrera donc le 1er du mois prochain dans la quatre-vingt quatrième année de son existence, et, à cette occasion, publiera un choix d'articles traitant les sujets les plus divers qu'elle puisera dans ses liasses, articles qui lui paraîtront devoir le plus vivement intéresser les générations nouvelles.

Cette édition offrira aux négociants, on en conviendra, une occasion exceptionnelle de donner de la publicité à leurs affaires : aussi, les annonces et les commandes de journaux nous arrivent-elles déjà fort nombreuses tous les jours.

Nous invitons ceux qui désirent des exemplaires de cette édition, dans leur intérêt comme dans le nôtre, à ne pas attendre jusqu'à la onzième heure pour nous livrer leurs commandes.

L'état-major des cuirassés en France.

Le ministre de la marine vient de fixer la composition définitive de l'état-major attribué aux cuirassés du type "Danton". Il ne diffère de celui des cuirassés plus anciens, et même de beaucoup de croiseurs, que par le nombre des enseignes. Il semble que la marine, qui a multiplié dans ses machines les officiers mécaniciens et mis à leur tête, sur les gros bateaux, un officier supérieur, ne pensee, pour les corps combattants, se décider à franchir la limite du chiffre traditionnel : un capitaine de vaisseau, un capitaine de frégate, six lieutenants de vaisseau. Il n'y a pas cependant que les machines qui se soient développées, et peut-être est-ce le domaine où le progrès moderne apporte au contraire le plus de simplifications en échange des grandes puissances nouvelles. L'artillerie a subi des transformations tout aussi profondes, et les exigences de son service croissent brusquement avec la multiplication des pièces de gros calibre, l'augmentation des distances et des rapidités de tir, etc.... La coque elle-même, sa flottabilité, sa défense contre les avaries, les incendies, les explosions de soute, etc., prennent une importance de premier ordre et nécessitent une direction spéciale, tout particulièrement délicate sur des bâtiments de plus de 18,000 tonnes, atteignant 154 mètres de longueur et divisés en plusieurs centaines de compartiments étanches. Comment les cadres du commandement qui suffisaient à des bateaux de 5,000 tonnes n'auraient-ils pas besoin d'être élargis pour des citadelles flottantes de cette espèce ! Il conviendrait donc d'accroître de quelques unités le nombre des lieutenants de vaisseau, d'introduire à bord quelques adjudants principaux dont l'expérience technique serait précieuse. Il conviendrait surtout d'embarquer deux officiers supérieurs de plus, pour les mettre à la tête, l'un du service d'artillerie, l'autre du service de coque. Maintenant d'ailleurs que la marine ne comprend plus que des bâtiments de flottille, réservés aux jeunes officiers, et d'immenses navires de haute mer, les capitaines de frégate n'ont guère l'occasion d'embarquer pour commander, et il n'y a plus pour eux qu'un petit nombre de postes à la mer. Une grande partie du cadre reste inutilisée. Ce sont de très fâcheuses conditions, auxquelles remédierait la mesure dont nous venons de parler. Elle soulève cependant une objection. On craint, en plaçant plusieurs capitaines de frégate sur le même navire, de diminuer l'autorité de celui qui remplit les fonctions de second, et doit commander aux autres. Si la critique paraissait justifiée, il faudrait se hâter de créer le grade intermédiaire de capitaine de corvette, depuis longtemps réclamé. On ne peut songer à rassembler sur la tête d'un ou deux officiers subalternes la responsabilité disproportionnée des grands services des cuirassés modernes.

La Contagion de l'Exemple.

Ce qu'il fallait craindre se produit ; le geste de Mamie McLaughlin que nous avons autant déploré que quiconque et que nous avons condamné avec toute la réserve qui s'imposait, s'est répété hier soir : une autre femme se disant indignement trompée par son séducteur, n'a pas voulu livrer celui-ci à la justice — qui, malheureusement, si souvent fait banqueroute — elle a eu plus de confiance dans son bras vengeur et l'a frappé à mort.

Dans quel état de démoralisation notre société ne tombera-t-elle pas, s'il est permis plus longtemps aux filles dévoyées d'invoquer pour se venger la "loi non-écrite" si assurées qu'elles se sentiront de l'appui moral..... et matériel de gens bien intentionnés, il est vrai, mais trop peu prévoyants des conséquences de leur faiblesse de cœur.

Que la femme tombée ne craigne plus le châtiment des hommes ; elle aura désormais une partie de la population pour lui souffler à l'oreille, quand le désir de se venger d'un vert-galant lui en viendra : tue-le !

UNE

Ancienne Affiche.

On fait parfois d'intéressantes trouvailles, en flânant le long des quais de la rive gauche, refuge des bouquinistes. Récemment, quai Malaquais, un rédacteur du "Gil Blas" est tombé en arrêt devant une affiche ancienne, épinglée à la devanture d'un marchand de livres et d'estampes.

Ce document curieux est une proclamation de Bonaparte, "général en chef de l'armée d'Angleterre".

En voici la teneur :

LIBERTÉ ÉGALITÉ

Toulon, le 21 Floréal, an 6e de la République.

BONAPARTE, général en chef de l'armée d'Angleterre,

Ordonne aux officiers, soldats de la 2e et 4e d'infanterie légère, 9e, 18e, 25e, 32e, 75e, 85e de ligne ; 3e, 15e et 18e dragons, et 25e chasseurs, qui sont en permission, congés (sic), convalescens ou absens de leur corps, par quelque raison que ce soit, de se rendre le plus tôt possible à Toulon, où ils trouveront des bâtiments et des ordres pour rejoindre leurs corps.

II

Je prie les Commissaires du Directoire exécutif près les administrations centrales des départements et administrations municipales de faire publier et signifier le présent ordre à ceux qu'il concerne, afin que, s'ils ne participent pas aux dangers et à la gloire qu'acquerront leurs camarades, l'ignominie qui leur en reviendra soit sans excuses.

III

Ceux desdits Officiers et Soldats qui, après la notification du présent ordre, ne rejoindront pas, n'ont pas contribué à nos victoires, ne peuvent être considérés comme faisant partie de ces braves auxquels l'Italie doit sa liberté, la France la paix, et la République sa gloire.

BONAPARTE.

Le Chef de Brigade, Chef provisoire de l'Etat-major général,
MAX. CAFFARELLI.

Notre confrère donne les explications suivantes sur les origines de ce document.

Bonaparte, général en chef de l'armée d'Angleterre ! En effet, après avoir abattu l'Autriche en Italie, Bonaparte trouvait toujours l'Angleterre sous les armes. Le héros de Lodi résolut une descente en Angleterre, mais il trouva nos ports si médiocrement apprêtés, que, d'accord avec le Directoire, il y renonça. C'est alors que fut ourdie l'attaque de l'Angleterre par l'Egypte et les Indes.

L'expédition, préparée dans le plus grand secret, fut cachée sous le nom d'aile gauche de l'armée d'Angleterre, et c'est en qualité de général en chef de l'armée d'Angleterre que Bonaparte signa l'ordre impératif et grandiloquent qu'on a lu.

Mais il fallait agir vite. Nelson, qui louvoyait dans la Méditerranée, avait déjà vent de quelque chose. Bonaparte n'attendit pas les absents ; le 21 floréal (10 mai 1798), date même de son ordre, il cinglait vers Alexandrie sur la flotte de Brueys, enlevant en passant Malte, qu'il ne sut pas garder et que conservèrent les Anglais.

On connaît les événements qui suivirent.

Cet épisode historique, mal connu, est éclairé par l'affiche qu'on vient de lire.

Les aéroplanes aux grandes manœuvres.

On annonce qu'aux grandes manœuvres d'armée qui auront lieu le mois prochain dans les plaines de Picardie, il n'y aura pas moins de deux dirigeables et de dix aéroplanes que l'on pourra voir évoluer dans les airs.

Les deux dirigeables, "Liberté" et "Colonel Renard," seront à la disposition du général directeur des manœuvres, qui les utilisera comme bon lui semblera. Chaque dirigeable aura seulement à sa disposition un aéroplane, qui lui servira à la fois d'éclaireur et de sondeur pour les vents, l'atmosphère, etc. Par contre, les huit aéroplanes restant seront affectés par parts égales aux deux armées en présence, c'est-à-dire que le général Picquart, commandant le 2e corps, aura quatre aéroplanes à sa disposition, et que le général Meunier, commandant le 3e corps en aura quatre également.

On se préoccupe en ce moment au ministère de la Guerre d'établir les règlements suivant lesquels ces aéroplanes manœuvreront les uns contre les autres. On paraît décidé à établir en principe que tout aéroplane qui aura été dominé dans les airs par un autre appareil parvenu à une altitude supérieure, sera considéré comme en état d'infériorité et par conséquent neutralisé pour le reste de la journée.

Les démolisseurs à Paris.

La rue des Prouvaires, aux Halles, vient d'être livrée aux pioches des démolisseurs. Cette rue, dont la célébrité rivalise, quelquefois, avec celle de la rue Aubry-le-Boucher, de triste mémoire, va subir, du côté pair, un élargissement de trois mètres environ. Le côté impair, où est situé le commissariat des Halles, que dirige M. Bureau, ne sera pas modifié avant une dizaine d'années.

Sait-on que la rue des Prouvaires fut, au quinzième siècle, l'une des plus spacieuses (!) et des plus élégantes de la capitale ? Quand, en 1476, le roi Alphonse V de Portugal vint rendre visite à Louis XI pour lui demander alliance contre roi d'Aragon, Ferdinand, qui lui avait ravi la province de Castille, il fut reçu magnifiquement. Des arcs de triomphe décorèrent tous les quartiers de Paris, et de splendides réceptions scellèrent l'amitié des deux monarques.

Le royal visiteur fut alors logé dans la maison de Laurent Herbeiot, riche épicier, 22, rue des Prouvaires ; or, cet immeuble doit être démoli ces jours-ci....

Encore un souvenir du vieux Paris qui disparaît !

L'idiome du Val d'Aran.

Malgré l'occupation espagnole et les relations suivies qui existent entre les Aranais et les Catalans, l'idiome des populations aranaises a fort peu varié et est resté nettement gascon, ce qui confirme leur communauté d'origine avec les populations commingeoises du voisinage. Malgré quelques différences, l'idiome aranais, qui a surtout gardé sa pureté native dans le Bas-Aran, se rapproche beaucoup plus du languedocien que des dialectes espagnols.

Les limites géographiques de l'Aran s'étendent entièrement sur le revers septentrional des Pyrénées. Ce pays constitue une véritable enclave espagnole en plein territoire français. Sa superficie est de 662 kilomètres environ.

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Chris Munster à Mary Boeshaux ; Aristide Barras à Léonie Gueniot ; Laurence B. Thompson à Anna M. Arbo ; Claude J. Wellman à May Currie ; Léon H. Grandjean à Rosa E. Todd ; Eugène Brooks à Alice Hunter ; Ernest Smith à Louise Supevell

NAISSANCES.

Mmes Henry Bezlat de Bordes, un garçon ; Henry Fischer, un garçon ; Richard Reeves, un garçon ; Placide F. Dupré, un garçon ; Ed. Porter, un garçon ; Emma Weigel, une fille ; Paul Dupont, une fille ; Anthony Greco, un garçon ; G. Rizzo, un garçon ; G. A. W. Waeldc, un garçon ; Alex. J. Fourcade, un garçon ; Jms. J. Siméon, une fille ; John J. Collins, un garçon.

DÉCES.

Mme James Harrell, 23 ans, Hôpital de Charité ; Wm L. Shepard, 58 ans, 1462 Arabella ; George Arnold Jr 45 ans, 327 Morgan ; Mme Rosa Lungoro, 28 ans, Hôpital Touro ; Harold Bergman, 11 mois, 2411 Decatur ; Vve Benoit J. Weber, 83 ans, 1212 Canal ; J. Cardova, 7 jours, 1310 Bourgogne ; Jeanne Albrier, 63 ans, 1025 N. Robertson ; Geo. Happy, 51 ans, St-Louis et Villeré ; Nathan Loguna, 33 ans, Hôpital de Charité ; Wallace White, 47 ans, 5014 Clara ; Mary M. Hope, 1 mois, 500 rue Valence ; Will Hopkins, 7 mois, Asile de St-Vincent de Paul.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

W. R. Ker vs A. J. Rossi, réclamation de $2,093.

Alex. Johnson vs Geo. W. Hill, réclamation de $300.

Mary Turpeaux vs son époux, séparation de corps et de biens.

Simon Nolt vs N. O. Railway & Light Co., action en dommages de $15,000.

Anna Carrouche Daly vs Groce G. Daly, séparation de corps et de biens.

The Natalbany Lumber Co. vs T. H. King, attachement de $767.63.

Demande d'émancipation :
Miriam Israel.

Henry Menles vs Yazoo & Miss., Valley R. R. Co, action en dommages de $20,000.

Successions ouvertes :
Robt W. Drumm, Chas Soupenne.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions :
Frank Yates, actes de violence ; Eugène Banks, vol.

Affaire abandonnée :
Jos. Gorene, actes de violence.

Acquittés :
Alexander Baradet, actes de violence ; Lee Jackson, port d'arme cachée.

Ventes inscrites au bureau d'affectations.

Vve Wm Mason à Louis M. Mason, un terrain, Palmyre, Bank, Tonti et Rocheblave, $1300.

Ambrose J. Pardo à Paul Ciazza, une portion, Bourgogne, Bourbon, Union et Rempart, $2200.

Mathias Humbrecht à la Mutual Bldg & Hmstd Ass'n, terrain, Conti, White, Broad et Carondelet, $1,650.

L'acquéreur à Léon J. Cyrus, même propriété, $1,650.

Richard P. Le Sassier à Julius Koch, 6 terrains, Commerce, Delord, Calliope et Tchoupitoulas, $5,125.

August Glaudot Jr., à Mme Léon Queyrouze, terrain, Robertson, Columbus, Kerlerec, Claiborne, $2300.

Alfred J. Gelpi à Eureka Homstd Society, terrain, Esplanade, Lepage, Lopez, De Soto, $2750.

L'acquéreur à R. J. Palfrey, Même propriété, $4000.

Succession Alfred Conrad et épouse à Jules S. Dreyfous, terrain, Mandeville, Marigny, Claiborne et Robertson, $1,125.

John T. Small et als à Peter J. Hans, terrain, St-Claude, Marais, Congrès et Elmire, $650.

John T. Small et als à la Union H. Ass'n, 2 terrains, 2nd district, De Soto, Lopez, Rendon, Grande Route St-Jean, $4300.

L'acquéreur à Scott J. Remicke, même propriété, $4,300.

FAITS DIVERS.

LA POLITIQUE.

Le bruit court dans certains milieux que le gouverneur Sanders, qui se préparait à donner sa démission pour occuper le siège de sénateur auquel il a été appelé par l'Assemblée Générale en remplacement de M. McEnery, serait revenu sur sa décision et conserverait ses fonctions de chef exécutif de l'Etat.

Cette décision aurait été prise par M. Sanders à la suite de l'imbroglio politique suscité par son remplacement.

Il paraît qu'une pression assez forte a été exercée sur le gouverneur par ses nombreux amis, qui lui ont fait entrevoir que son départ de Baton-Rouge entraînerait probablement une rupture dans les rangs du parti et qui ont fait appel à son dévouement pour renoncer à son siège sénatorial.

M. Sanders aurait consenti, bien qu'à regret, à faire ce sacrifice et conserverait la direction des affaires de l'Etat.

Ces rumeurs n'ont pas été jusqu'ici officiellement confirmées, cependant comme elles émanent de milieux généralement bien informés, on a tout lieu de les croire fondées.

Campagne en faveur de l'immigration.

A la suite d'une proposition du sous-secrétaire d'Etat, M. Eugène J. McGivney, la Chambre de Commerce de notre ville lancera très prochainement un mouvement en vue de créer un courant d'immigration en Louisiane.

Plusieurs organisations commerciales et industrielles de l'Etat consultées à ce sujet ont déclaré qu'elles étaient prêtes à coopérer avec la Chambre de Commerce et il est probable qu'une conférence sera tenue très prochainement à la Nouvelle-Orléans à ce sujet.

Dans une lettre adressée à M. Ellis, président de la Chambre de commerce, le sous-secrétaire d'Etat McGivney exprime ses vues comme suit :

"Je suis persuadé que tout le monde sera désappointé à la Nouvelle-Orléans par les chiffres du dernier recensement, surtout en présence de l'immense augmentation de population dans certaines villes du Nord et de l'Est.

"La Nouvelle-Orléans qui, il y a quelques années tenait le cinquième rang sous le rapport de la population est maintenant menacée de tomber au quinzième rang".

M. McGivney ne voit qu'un seul moyen de remédier à cet état de chose, c'est d'attirer l'immigration en Louisiane comme l'ont fait divers états du nord. Il propose dans ce but divers moyens d'une application facile et recommande aux organisations commerciales de s'unir et de coopérer dans un système de publicité qui fera connaître à l'étranger les richesses naturelles de la Louisiane.

Occasion exceptionnelle.

On demande des personnes (Messieurs ou Dames) parlant français et anglais, d'excellente tenue, et de bonne éducation pour solliciter des abonnements, tant à la Nouvelle Orléans qu'en Louisiane et dans les Etats de Sud, pour une nouvelle revue franco-américaine de luxe éditée à Paris. Ne se présenter que muni des meilleures références, ROOM 9626 Audubon Building Nouvelle Orléans.

UNE ERUPTION SUR TOUT LE CORPS

Démangeait Horriblement. Saignait et Devenait Très Malade en Grattant. Pouvait à Peine Dormir. Démangeaison Pire la Nuit. Redoutait de Mettre ses Mains dans l'Eau.

Se Servit de Savon et d'Onguent Cuticura 3 Semaines. Le Mal a Disparu.

J'eus il y a quelques temps une éruption sur tout le corps. Elle commença par ce que nous appelons la chair de poule et la démangeaison était affreuse. Quand je me grattais, le sang coulait et le mal s'aggravait. J'essayai de tout mais rien ne me soulageait. Je pouvais à peine dormir parce que la démangeaison était toujours plus forte la nuit. J'avais les mains si malades que je redoutais de les mettre dans l'eau et j'en souffrais toujours plus après que j'eusse lavé les plats ou fait un travail de blanchisserie qui exigeait l'usage d'autres savons. Cela dura près de six mois. Je me servis alors du Savon Cuticura et de l'Onguent Cuticura, et au bout deux ou trois semaines le mal avait disparu. Je me suis toujours aperçu que mes mains étaient plus malades (couvertes d'une écaille sèche) après l'emploi d'un savon quelconque à bon marché, mais le Savon Cuticura adoucissait au contraire la peau et c'était un plaisir de s'en servir. Je mets aussi que les Remèdes Cuticura ont agi d'une façon merveilleuse dans le cas d'une de mes amies, en sorte que je les recommanderais à n'importe qui. Mme Delaware Barrett, 611 Rue King, Wilmington, Del., 15 Nov., 1909.

Les Remèdes Cuticura se vendent dans le monde entier. Potter Drug & Chem. Corp., Seule Props., Boston.

Expédié gratis, un livre de 32 pages sur les Maladies de la Peau.

Procès en dommages.

Simon Nott, un individu qui avait été blessé le 28 août 1909, à l'angle des rues Dryades et Bordeaux, par un car de l'avenue Peters, a intenté hier devant la cour civile de district un procès de 15,000 dollars de dommages à la New Orleans Railway Co.

Nott attribue cet accident à la négligence des employés de la compagnie et déclare qu'il a subi des lésions internes qui le mettent dans l'incapacité de travailler.

L'ABEILLE

DE LA

NOUVELLE-ORLEANS.

Trois Editions Distinctes

Edition Quotidienne,

Edition Hebdomadaire,

Edition du Dimanche

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, port compris :

$12 .. Un an | $6..... 6 mois | $3.....3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger port compris :

$15.15..Un an | $7.55...6 mois | $3.85...3 mois

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi matin

Pour les Etats-Unis, port compris :

$3.00..Un an | $1.50...6 mois | $1.00...4 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger

$4.05..Un an | $2.05...6 mois | $1.25...4 mois

Les abonnements partent du 1er du 15 de chaque mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs remises par MANDATS-POSTAUX ou par TRAITES SUR EXPRESS.

Feuilleton

—DE—

L'ABEILLE DE LA N. O.

No 14. Commencé le 27 Mai 1910

LA FILLE-SAUVAGE

GRAND ROMAN INÉDIT

PAR

JULES MARY

TROISIÈME PARTIE

LA JOLIE FUGITIVE

IX

HENRIETTE REPREND LE DESSUS

Suite.

Elle même ne pouvait plus être heureuse, dans l'enivrement de sa passion coupable.... mais elle éprouverait la joie mauvaise de voir Renaud et Liliane malheureux.

Elle ne pensait plus à son amour.

Elle ne rêvait plus qu'à sa vengeance !

Quand elle eut fini son récit, ils restèrent longtemps silencieux.

Renaud ne songeait pas à dissimuler son émotion et il était dans un accablement immense.

Tout s'effondrait autour de lui, au dernier moment, à l'heure où, après tant d'hésitations douloureuses, il avait fini par accepter son bonheur ! Que faire ? Rien contre cette femme ! Elle avait raison : elle le tenait.... comme elle les tenait tous !.... Elle tenait l'honneur et le repos de Gervoise !..... la vie de Jacqueline !.... le bonheur de Liliane !..... son propre bonheur à lui !.... Un mot de cette femme pouvait briser tout cela, et d'une façon irrémédiable, pour toujours....

Il baissa la tête.

Elle crut qu'il s'avouait vaincu.

Elle lui dit, avec un dernier reste d'espoir :

—J'oublierai tout et je me tairai.... Aime-moi !

—Vous me faites horreur !

—Je t'ai supplié pour la dernière fois.... Laisse-moi donc, avant de te quitter, résumer notre entretien.... Je t'ai menacé pour empêcher ton mariage, de révéler à Gervoise les amours de sa femme avec mon père et que Liliane est la fille de Jacqueline .... Tu m'as répondu en me menaçant, à mon tour, de révéler à mon mari nos anciennes relations d'avant mon mariage.... si j'exécutais cette menace.... C'est bien cela ?

—Oui.

—A ceci, je réplique.... Si tu fais jamais à mon mari la moindre allusion à notre liaison d'autrefois—et tu m'y pares résolu—j'irai plus loin dans ma révélation à Gervoise et je lui dirai tout ce que je sais du crime de sa femme....

Il eut un geste de terreur.

—Enfin, si cela ne suffisait pas pour te condamner au silence, j'irais plus loin.... Je me rappellerai que je suis la fille d'un homme qui fut assassiné et dont la mort n'est pas encore vengée, et puisque le hasard veut qu'aujourd'hui je puisse venger la mort de mon père, je m'adresserai à la police et j'accuserai Jacqueline.....

Un nouveau silence.

Ensuite, jouissant de son triomphe, elle dit :

—Tout ceci te paraît-il clair ?

—Hélas !

—Epouseras-tu toujours Liliane ?.....

—Non !

—C'est parfait. Je ne t'en demande pas davantage....

Et elle s'en alla en riant, victorieuse.

X

LA POULE AUX OEUFS D'OR

L'agent Martin n'avait pas perdu son temps et il s'était occupé tout de suite de donner satisfaction à Jodry-Thuret. Le lendemain même du jour où il avait accepté de prendre en mains cette affaire des lettres d'Henriette, et d'enlever aux deux Jérémit cette poule aux œufs d'or, on avait vu s'installer dans une jolie villa près de Seine-Port, un couple parisien qui venait y achever la belle saison. La villa était toute meublée et du jour au lendemain l'installation fut complète. Les deux nouveaux habitants de Seine-Port étaient l'agent et une femme, qui lui servait souvent pour des renseignements intimes, qui lui était dévouée et qu'il payait, du reste, grassement. Elle s'appelait Martine, et dans le pays, pour plus de commodité, il la fit passer pour sa femme, bien qu'elle ne fût même pas sa maîtresse.

Martine était une belle fille brune, de vingt-cinq ans, grande et élégante, aux yeux noirs pleins d'éclairs, aux lèvres sensuelles et au corsage appétissant.

Martin et Martine furent bientôt connus dans le village où, du reste, ils dépensaient sans y regarder. En outre, l'agent avait amené avec lui une femme de chambre et une cuisinière, qu'il connaissait depuis longtemps dévouées et discrètes.

Martin connaissait Jérémit. Ses renseignements étaient précis à cet égard. Il le savait débauché, ivrogne et joueur : trois qualités autour desquelles il allait bâtir son plan de campagne. Pour les deux dernières, il se chargeait de les faire valoir lui-même ; pour la première, Martine lui serait précieuse, et voilà pourquoi elle l'avait suivi.

Il ne lui fut difficile de se mettre en relations avec Jérémit. Le paysan passait ses journées au café, à jouer au billard ou aux cartes. On commença par des parties de domino, puis de billard, puis le piquet et la manille suivirent, et Jérémit ne jouait pas seulement "la consommace," mais jouait de l'argent. Or, Martin, soit, malchance, soit qu'il le fit exprès, perdait, perdait toujours, s'acharnait, doublait, triplait, et, du reste, gardait sa bonne humeur. Au bout de quatre ou cinq jours, ils étaient devenus amis. Martin introduisait le paysan dans son ménage et le présentait à "sa femme."

Deux jours après, et grâce à quelques œillades très tendres qu'il avait reçues, Jérémit était complètement amoureux de Martine. Celle ci résistait, dans une stratégie savante, avançait, reculait, employait toutes les rouueries classiques, les sourires enchanteurs et les larmes de désespoir, afin d'aveugler le bonhomme.

L'honnête Martin ne semblait rien voir de tout le manège.

Mais si tout se passait là au gré de ce que désirait Jérémit, il n'en était pas de même lorsqu'il rentrait chez lui.

Il avait affaire à une femme jalouse et rusée. Marie n'avait pas été longtemps sans s'apercevoir que le paysan s'occupait trop de Martine. De fait, il commençait à en être fou. Martine, fine, élégante, soignée, sentant bon, le grisait d'un regard. Il n'était pas habitué à pareille recherche, à une finesse aussi rare. Ses débauches n'avaient jamais été au delà de quelques amours tarifées, et cette fois c'était une aventure, une vraie, qui flattait tout à la fois son goût et son orgueil. Martine résistait encore, mais elle était sur ses fins, se débattait, toute languissante, contre l'entraînement qu'elle paraissait ressentir, et elle avait des mots qui affolaient Jérémit :

—Ah ! fuir.... fuir avec vous très loin, pour ne jamais revenir ! ...

Et cette idée de fuite se cristallisait, à petits coups, dans la cervelle du paysan. Il en devenait presque sage, oubliait de se griser, tout occupé d'elle. Et, quand il n'était pas avec Martin au café il rôdait autour de la villa, pour apercevoir la jeune femme. Elle lui faisait des signes à la dérobée, et même, plusieurs fois, en l'absence de "son mari," appelé à Paris pour ses affaires, elle avait éloigné les domestiques et avait donné des rendez vous à Jérémit. Il s'était cru près du triomphe, même il avait voulu brusquer les choses ; mais, à son grand déplaisir, elle s'était défendue avec vigueur, lui répétant à l'oreille :

—Plus tard ! Loin d'ici !.... quand nous pourrons vivre l'un près de l'autre, pour toujours, que nous ne nous quitterons plus.

Marie, agacée par son silence et par ses rêveries et par ses soupirs, finit, un soir, par lui faire une scène :

Qu'est-ce qui te donne ces airs d'enterrement ?

Il tenta de lui reconter des histoires. Elle le laissa parler sans l'interrompre.

Elle l'écoutait d'un air ironique, en ayant l'air de l'approuver, d'un signe de tête. Quand il eut fini, elle lui appuya la main sur l'épaule :

—Ecoute, mon homme, soyons francs tous les deux. Jusqu'aujourd'hui, j'ai fermé les yeux sur toutes les petites aventures que tu te payais hors de la maison. Je n'en ai pas trop souffert parce que je voyais bien que ça ne tirait pas à conséquence. Je ne t'aime plus, certainement, comme au premier jour et si j'avais à t'épouser aujourd'hui, j'y regarderais sans doute à deux fois.